



RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 01841

Numéro SIREN : 439 990 177

Nom ou dénomination : SOVIDIS

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2017 sous le numéro de dépôt 2813

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 23 FEV. 2017 Numéro : 2813.

SOVIDIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 800 000 euros
Siège social : Les Franciades
2 Place de France Centre commercial
91300 MASSY
439 990 177 RCS EVRY

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 NOVEMBRE 2016**

L'an deux mil seize,
Le trente novembre,
A 17 h 00,
Au siège social à MASSY,

Monsieur Yannick EUZENAT,
demeurant 6 rue de Beauvais 91410 ROINVILLE,

Propriétaire de la totalité des 800 parts sociales de 1 000 euros composant le capital social de la société SOVIDIS,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

Après avoir exposé que :

Suite à l'acquisition le 26 octobre 2016 des titres de la société SEC JOEL FACQUET, expert-comptable de notre société, par la société SOFINOR EVREUX dont Messieurs Marc DARIEL et Gildas FATOUT sont associés, ces derniers, en qualité de commissaire aux comptes titulaire et suppléant, se trouvent désormais en incompatibilité pour exercer leur mandat de commissaire aux comptes en vertu de l'article L822-11 du Code de Commerce.

Dans ces conditions, il convient de nommer un nouveau commissaire aux comptes titulaire et suppléant.

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide, en raison de la démission de M. Marc DARIEL, Commissaire aux Comptes titulaire, et de M. Gildas FATOUT, Commissaire aux Comptes suppléant, de nommer :

E.y

- 
- en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire : la SEC FABRICE CASTEL, sise 24 rue Maréchal Galliéni 76600 LE HAVRE,
 - en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant : Mme Marie BUREL, domiciliée 24 rue Maréchal Galliéni 76600 LE HAVRE,

pour la durée restant à courir du mandat de leur prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la décision annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2017.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par l'associé unique sera conservé dans les archives de la Société.

Yannick EUZENAT

